



SECONDE ENSEIGNEMENT EXPLORATION EPS

Depuis la rentrée scolaire 1999, le lycée Gerville Réache propose un enseignement d'exploration en E.P.S. de 5 heures en plus de l'enseignement obligatoire de 2h en classe de Seconde .Il permet aux élèves de valoriser leurs compétences , leur goût de l'effort , leur capacité à se mobiliser dans un projet dans le cadre des Activités Physiques et Sportives.

Le lycée Gerville Réache est l'un des trois lycées de Guadeloupe à accueillir cet enseignement d'exploration. Il garantit la qualité de l'encadrement (professeurs compétents et motivés) ainsi que celles structures d'accueil (installations sportives et internat). La classe est composée de 25 élèves : garçons et filles.

L'objectif de l'enseignement d'exploration est d'offrir aux élèves une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine général des activités physiques sportives et artistiques.

- Cet enseignement offre aux élèves des perspectives d'approfondissement personnel et de qualification.
- Il peut conduire à des études post-bac courtes ou longues dans l'enseignement supérieur qui orientent vers les métiers du sport.
- Il reste cependant une formation générale et peut donc aussi faciliter l'accès à d'autres études.

Enseignement commun et obligatoire en EPS		2h/semaine
4 Activités Physiques Sportives et Artistiques différentes		
Enseignement d'exploration		5h/semaine
THEME 1	CORPS / APPN et ENVIRONNEMENT	
ACTIVITÉS	Activités nautiques : planche à voile, kayak, plongée sous marine Randonnées en montagne et trail	
THEME 2	CORPS / ACTIVITES PHYSIQUES et ENTRAINEMENT	
ACTIVITES	Natation : 200m à 1500m de nage en continu Epreuve combinée : Aquathlon : 200m crawl + 1400 m en course à pied	
THEME 3	CORPS/ACTIVITES PHYSIQUES et AFFRONTMENT	
ACTIVITES	1 ou 2 sports collectifs : RUGBY OU HANDBALL	
FORMATION	Formation au PSC1 Formation jeunes officiels UNSS	
PROJET	D'une Soufrière à une autre Montagne et mer Aquathlon Organisation de tournoi sportif en association avec le foyer	

Après la classe de seconde, l'enseignement peut être poursuivi dans les filières : ES, L, S, STG ; ou être abandonné.

Il sera désigné comme un enseignement de complément. .

Au baccalauréat, cet enseignement complémentaire en EPS est inscrit au premier groupe des épreuves, son coefficient est de 2. Il est distinct de la matière EPS dont le coefficient est 2 également.

Date du dépôt du dossier : 11 mai 2016, délai de rigueur